

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement : Canada et États-Unis, \$1.00 par an. Etranger, \$1.50 par an.

VOL. VI.

15 OCTOBRE 1907

No. 20

SOMMAIRE—Mgr l'Archevêque.—M. J. E. Cyr et la Question Scolaire.—
L'action sociale catholique. — Noms des membres du clergé.—Entre amis—
Nouveaux décrets du St. Office.—Renovation des vœux.—La Cathédrale.—
Première neige.—Remerciements.—Livres reçus.—Décès.

MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE.

Mgr l'archevêque est parti samedi soir pour se rendre à la réunion annuelle des archevêques. Cette réunion a eu lieu mardi le 2 courant.



M. J. E. CYR ET LA QUESTION SCOLAIRE

M. J. Ernest Cyr, député de Provencher a publié dans la REVUE CANADIENNE d'août dernier un très intéressant article intitulé: *La colonisation canadienne-française dans l'Ouest.*

Nous devons sans doute tenir compte des efforts de M. Cyr pour attirer nos compatriotes dans l'Ouest, et nous sommes heureux de l'en louer. Cependant nous ne pouvons laisser passer son article sans faire quelques réserves.

Il est surprenant en effet, que M. Cyr qui, en sa qualité de catholique, doit accepter les décisions et les directions du Pape, n'ait pas ajouté un mot pour déplorer que la question scolaire ne soit pas réglée au "Manitoba."

L'Encyclique *Affari vos* de Sa Sainteté Léon XIII, fait pourtant un devoir à tout catholique de réclamer la plénitude de ses droits scolaires car ils sont la base même de la société chrétienne. De plus, ce n'est point travailler pour l'avancement de l'influence canadienne fran-